



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Avenir de la profession de psychologue

Question écrite n° 39716

### Texte de la question

Mme Valérie Bazin-Malgras attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur les inquiétudes exprimées par les psychologues, notamment dans sa circonscription, sur l'avenir de leur profession. En effet, s'ils se réjouissent de la prise en considération de la santé mentale comme enjeu majeur, ils déplorent la multiplication d'annonces gouvernementales qu'ils ne comprennent pas, prises sans concertation avec la profession et qui vont dans le sens d'une précarisation du soin psychique et de ceux qui le prodiguent. Ainsi, il est actuellement projeté la pérennisation d'un projet de remboursement qui a pour modalités : la paramédicalisation de leur métier qui ne leur semble nullement justifiée ; un véritable « parcours du combattant » pour le patient qui souhaite consulter ; un temps de séance de 30 minutes qui ne correspond pas du tout à leur pratique et ne leur permettra pas de faire du bon travail ; des tarifs de remboursement intenable à 22 euros la demi-heure sans possibilité de dépassement d'honoraires qui feront fermer leur cabinet à nombre de professionnels et qui sont jugés comme insultants pour des bac + 5 à formation sélective. Les psychologues se sentent les victimes d'une politique de santé qui cherche à utiliser des psychologues libéraux au rabais pour compenser à bas coûts les carences du système de santé publique psychiatrique, notamment des centres médico-psychologiques. Elle lui demande par conséquent quelles sont les mesures qu'il compte prendre pour répondre aux inquiétudes et aux interrogations de nombreux psychologues face aux tarifs bas imposés pour les consultations psychologiques, à la nécessité de la prescription médicale pour pouvoir en bénéficier et être remboursé, et aux difficultés d'accès qui en résultent, tant d'un point de vue pratique que d'un point de vue financier.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Valérie Bazin-Malgras](#)

**Circonscription :** Aube (2<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 39716

**Rubrique :** Professions de santé

**Ministère interrogé :** [Solidarités et santé](#)

**Ministère attributaire :** [Santé et prévention](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [22 juin 2021](#), page 5017

**Question retirée le :** 21 juin 2022 (Fin de mandat)